

PRFE Région Île-de-France

Présentation aux stagiaires





01



Projet & objectifs de l'ARFA

L'ARFA est une association loi 1901 fondée en 1994 sous l'impulsion des services de l'État, de la Région Île-de-France et d'une dizaine d'associations du sport et de l'éducation populaire.

Son projet associatif se résume en une phrase :

L'Éducation, la Formation et un Métier pour tous.

”
“

Notre objectif est que chaque femme et chaque homme, quels que soient leur niveau d'instruction, leurs origines, leur éducation ou leurs convictions, puissent mener une vie professionnelle dont ils sont fiers et qu'ils choisissent.

”
“



Serge Memmi
Président de l'ARFA





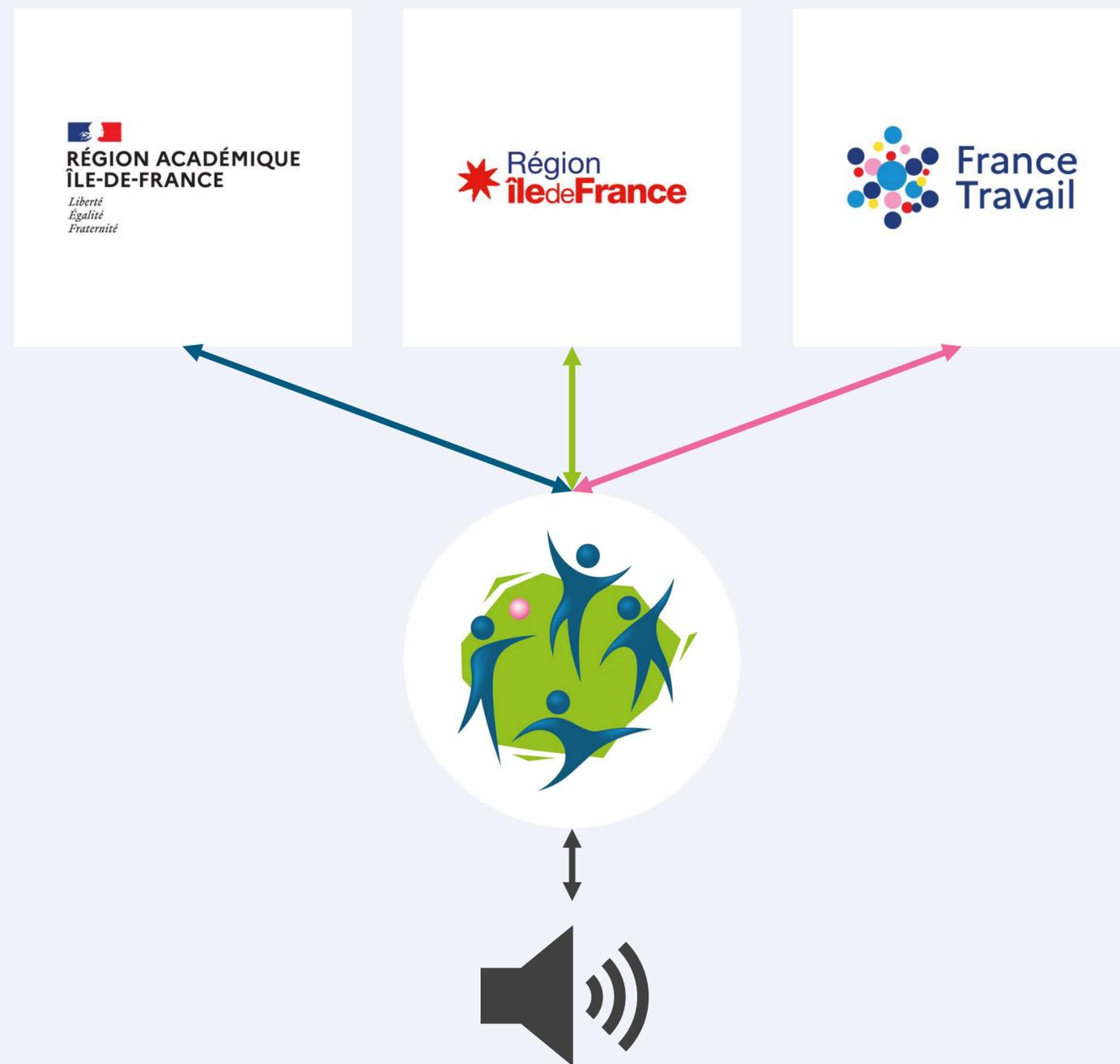
L'ARFA – Tête de réseau

En 30 ans, l'ARFA est devenue la tête de réseau de la formation en Île-de-France fédérant les acteurs majeurs de la formation professionnelle dans les domaines du Sport, de l'Animation, du Travail social, du Tourisme, de l'Administratif et du Numérique.

L'ARFA est le CFA hors les murs de la région francilienne et le mandataire des marchés AFC France Travail et PRFE Région Île-de-France pour la formation des demandeurs d'emploi.

L'ARFA s'engage à accompagner tous les publics dans la réussite de leur projet professionnel ou de leur reconversion :

- Un accompagnement personnalisé avant, pendant et après sa formation ;
- Plus de 50 sites de formation sur l'ensemble de l'Île-de-France ;
- Des entrées en formation toute l'année ;
- Un réseau d'organismes de formation reconnus ;
- Des formations jusqu'au niveau 6 ;
- Des formations reconnues par les branches, les ministères ou la Fédération Française d'Équitation.



Tous les parcours de formation de l'ARFA visent à augmenter l'employabilité et la qualification des franciliens. Pour cela tous les cursus se déroulent en alternance afin de se former grâce à une véritable immersion dans le monde professionnel.

www.arfa-idf.asso.fr





Les membres de l'ARFA

Collège 1 – Organismes de formation partenaires

20 organismes de formation dont 19 répartis sur 3 dispositifs :

- Apprentissage (14)
- AFC France Travail (9)
- PRFE Région Île-de-France (15)

Collège 2 – Employeurs

2 structures franciliennes

Collège 3 – Têtes de réseau

1 structure Olympique

L'Assemblée générale fixe les axes de travail et de développement de l'association en conformité avec ses statuts.

Collège 1



Collège 2



Collège 3





Horizon 2026

« Horizon 2026 » c'est le **projet associatif de l'ARFA** voté lors de l'Assemblée générale de 2022.

Ambition

- Être un acteur incontournable de la formation, essentiellement dans les domaines du sport et de l'animation.
- Mettre l'apprenant au cœur de l'organisation.

Priorité

- Ouvrir l'association à d'autres secteurs d'activité ;
- Animer le collectif et accompagner les organismes de formation ;
- S'engager en tant qu'acteur référent auprès des partenaires institutionnels ;
- Développer les relations et le soutien aux employeurs ;
- Augmenter la visibilité de l'ARFA auprès du grand public ;
- Renforcer le lien avec les alternants.





Administrateurs 2022-25

L'Assemblée générale élit les 12 membres du Conseil d'administration parmi les organismes de formation adhérents de l'ARFA. Le président est élu par le Conseil d'administration tout comme le Bureau sur proposition du Président.

Le Conseil d'administration traduit en actions les orientations données par l'Assemblée générale et le Bureau contribue à leurs mises en œuvre.



Action Prévention Sport

Aurélie Cometti

Campus Léo Lagrange

Claire Lechevallier

Com'tech

Eric Brimeau

CREIF

Carine Hardouin

CROS Île-de-France

Evelyne Ciriegi

IFAC Formation

Serge Memmi



IFA

Henri-Joseph Lonchamp

PSL Francilien

Jérémy Cargnelli

Trans-Faire

Karine Marchalant

UCPA Formation

Serge Campagne

UFCV Île-de-France

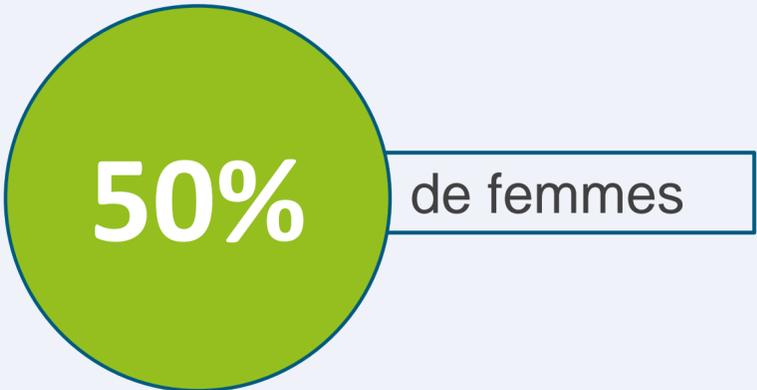
Alain Pena

USF

Claire-Marie Fevre



En chiffres



≈ 2 000

Alternants en 2023

3

Dispositifs

20

Organismes de formation partenaires

28

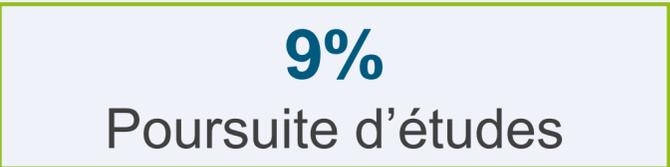
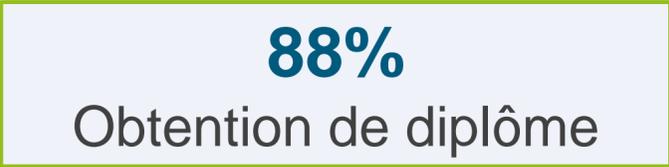
Diplômes, titres ou certifications préparés

+ de 100

Métiers



Indicateurs PRFE Région Île-de-France 2023



www.arfa-idf.asso.fr





Qualiopi

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'ARFA.

Cette certification est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par l'État sur la base du référentiel national qualité.

En janvier 2024, la certification de l'ARFA a été renouvelée jusqu'en 2027.

Référentiel national qualité

Ce référentiel est organisé autour de sept critères qualité :

- Conditions d'information du public ;
- Identification précise des objectifs ;
- Adaptation aux publics bénéficiaires ;
- Adéquation des moyens ;
- Connaissances et compétences des personnels ;
- Environnement professionnel ;
- Prise en compte des appréciations et des réclamations.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTION DE FORMATION, ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE.**





CFA des métiers du Sport et de l'Animation

L'ARFA est l'organisme gestionnaire du CFA des métiers du Sport et de l'Animation dont l'objet principal est la formation et le développement des emplois professionnels dans les métiers du sport, de l'animation et des loisirs en Île-de-France.

Les fondateurs de ce CFA hors les murs souhaitent favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par le développement de la formation initiale en alternance, dont l'apprentissage.

Attachements de l'ARFA

Principes et valeurs qui régissent l'éducation populaire, le sport et la formation. Mais également ceux qui concourent aux objectifs éducatifs de la Nation et qui contribuent à l'insertion professionnelle par le biais d'une formation sanctionnée par un diplôme ou équivalent enregistré à France Compétences.

Tolérance respect d'autrui dans sa personnalité, son intégrité physique et morale, et dans la manifestation de ses convictions.

Transmission des valeurs républicaines, de la laïcité, de la citoyenneté, de la culture de l'engagement et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Mixité, et plus spécifiquement la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Éco-citoyenneté qui est le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Égalité des chances, et promotion de la diversité.





3 dispositifs

Apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un organisme de formation.



AFC France Travail

L'action de formation conventionnée s'adresse à tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non. Les formations sont certifiantes, qualifiantes et professionnalisantes.



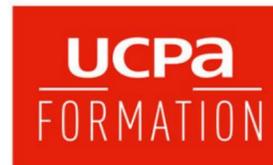
PRFE Région Île-de-France

Ce programme de formation de la Région Île-de-France s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi pour élever le niveau de compétence des franciliens et ainsi favoriser l'accès à l'emploi durable dans les secteurs qui recrutent.





Organismes de formation partenaires | PRFE Région Île-de-France



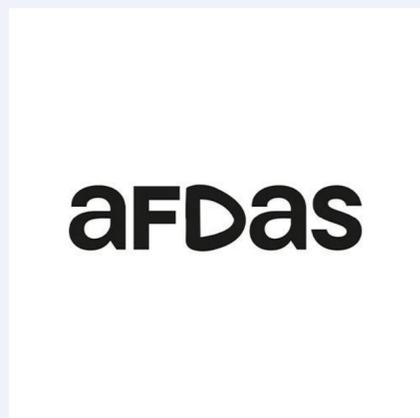


Certificateurs



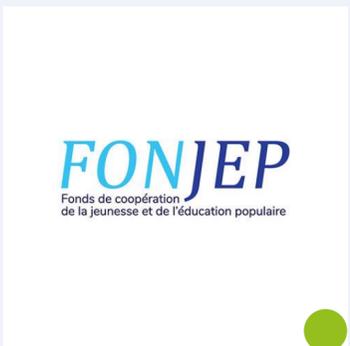


Financeurs de la formation





Partenaires de l'ARFA



- L'ARFA est membre du réseau
- Le partenaire est membre de l'ARFA





Les Rencontres de l'ARFA



Objectifs

- Sensibiliser à une thématique forte
- Permettre aux apprenants de se rencontrer
- Renforcer le réseau « Alumnis de l'ARFA »
- Valoriser l'organisme de formation



Édition 2023

117 apprenants le 20 avril 2023 au Five Paris 18

Mise en relation avec des professionnels de leur domaine de formation et des activités de cohésion.

Édition 2024

137 apprenants le 25 juin 2024 à la Sand Fabrik (93)

Appréhender la lutte contre le harcèlement et les discriminations en favorisant l'inclusion pour tous – intervention d'Élian Potier Fondateur de l'association Urgence Harcèlement et Ambassadeur national de la lutte contre le harcèlement – et des activités de cohésion.



www.arfa-idf.asso.fr





Réseaux sociaux

Zoom sur LinkedIn



Visibilité

En ajoutant l'[ARFA](#) et votre organisme de formation à votre profil LinkedIn, vous **augmentez votre visibilité** auprès des recruteurs et des employeurs potentiels. Cela montre que vous avez suivi une **formation reconnue** et que vous êtes engagé dans votre développement professionnel.

Réseautage

LinkedIn est une plateforme de réseau professionnel. En ajoutant l'[ARFA](#) et votre organisme de formation, vous pouvez vous **connecter avec** d'autres anciens élèves, formateurs et professionnels de **votre secteur**. Cela peut ouvrir des **opportunités** d'aide, de mentorat, de carrière et de collaboration.

Crédibilité

Mentionner une institution comme l'[ARFA](#) sur votre profil LinkedIn **renforce votre crédibilité**. Cela montre que vous avez reçu une **formation de qualité** avec votre organisme de formation et que vous êtes bien préparé pour le marché du travail.

Ressources

En étant connecté avec l'[ARFA](#) et votre organisme de formation sur LinkedIn, vous pouvez accéder à des **ressources exclusives**, des offres d'emploi, des événements et des mises à jour importantes concernant votre domaine de formation

Engagement

Ajouter l'[ARFA](#) et votre organisme de formation sur LinkedIn montre que vous êtes fier de **vos parcours** et de votre formation. Mais également que vous restez **engagé** dans votre univers professionnel.



Comment ajouter l'ARFA comme « école » sur LinkedIn

The screenshot shows the LinkedIn profile for CFA ARFA. The profile header includes the CFA ARFA logo, the name 'CFA ARFA', and the location 'Enseignement supérieur · Paris · 1 K abonnés · 14 anciens élèves'. Below this, there is a button to 'Envoyer un message' and a 'Suivi' button. The navigation menu at the bottom of the profile includes 'Accueil', 'À propos', 'Posts', 'Emplois', and 'Anciens élèves', which is currently selected.

The 'Anciens élèves' section is titled '14 anciens élèves' and includes a search bar with the placeholder text 'Cherchez des anciens élèves par mot clé, emploi ou entrep'. Below the search bar, there are two input fields for 'Année de début' (set to 1900) and 'Année de fin' (set to 2024). The section is divided into two columns: 'Lieu de travail' and 'Lieu de résidence', each with a '+ Ajouter' button. The 'Lieu de travail' column lists four entries: '1 | CFA ARFA', '1 | SAGA Mercedes-Benz', '1 | GVF BYMYCAR LYON NORD', and '1 | FIT CENTER'. The 'Lieu de résidence' column lists four entries: '11 | France', '4 | Auvergne-Rhône-Alpes, France', '4 | Île-de-France, France', and '4 | Greater Paris Metropolitan Region'. A 'Voir plus' button is located at the bottom of the list.

Mode d'emploi :

- Connectez-vous à votre compte LinkedIn et allez sur votre profil ;
- Cliquez sur la section "Formation" et sélectionnez "Ajouter une formation" ;
- Dans la barre de recherche, tapez "ARFA" et sélectionnez "CFA ARFA École" ;
- Compléter les informations, telles que votre diplôme, le domaine d'études et les dates de début et de fin de formation ;
- Une fois que vous avez terminé, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

Répétez la même démarche pour votre organisme de formation.

Politique handicap

02





Politique d'accueil et d'accessibilité

Soucieuse de se conformer aux exigences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'ARFA a mis place une politique d'accueil et d'accessibilité votée à l'unanimité en Conseil d'administration.

Objectifs

- Garantir l'accès aux formations professionnelles dans un environnement handi-accueillant ;
- Prendre en compte les spécificités de chaque apprenant depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation ;
- Faciliter la réussite de nos apprenants en situation de handicap.

Engagements concrets vers l'inclusion

- Responsabilités de l'ARFA et de ses organismes de formation partenaires ;
- Formation du personnel pour accompagner efficacement les personnes en situation de handicap ;
- Analyse des besoins et co-construction des moyens de compensation ;
- Mise en place d'une communication accessible et efficace ;
- Amélioration continue.





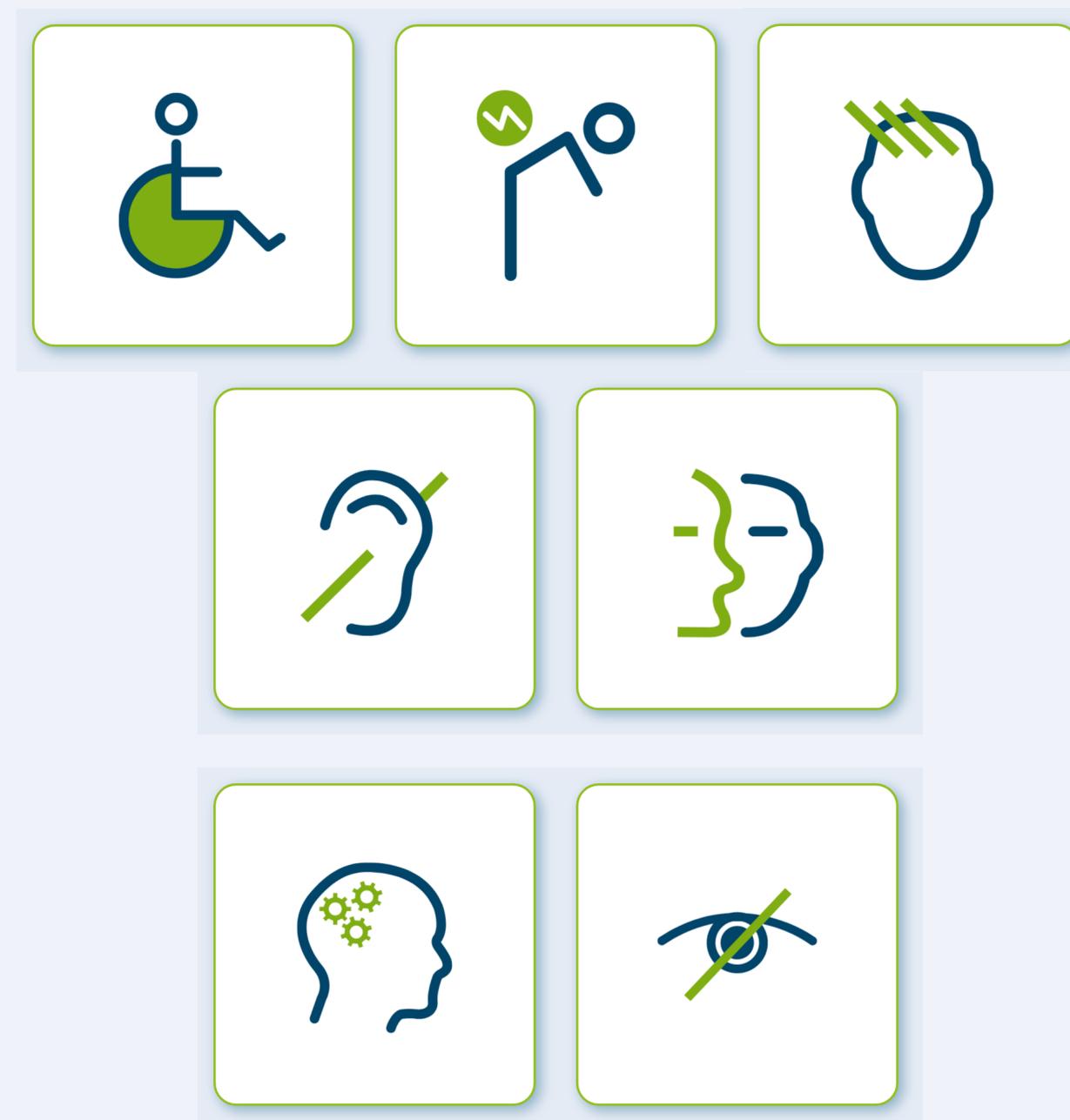
Référente handicap

La référente handicap apporte un accompagnement approprié aux personnes en situation de handicap.

Elle accueille les apprenants en situation de handicap et les accompagne sur leur lieu d'emploi pendant toute la durée de la formation. Elle les aide à sécuriser leur parcours de formation et travaille en lien avec les formateurs, éducateurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs, structures médico-sociales...

L'accompagnement se fait de manière strictement confidentielle et l'ensemble des données sont sécurisées sur un serveur dédié accessible uniquement à la référente handicap et au directeur de l'ARFA.

Avec l'ensemble de ses partenaires, l'ARFA œuvre pour permettre à tout à chacun et quelle que soit sa situation de suivre sa formation dans des conditions identiques.



Référente handicap :

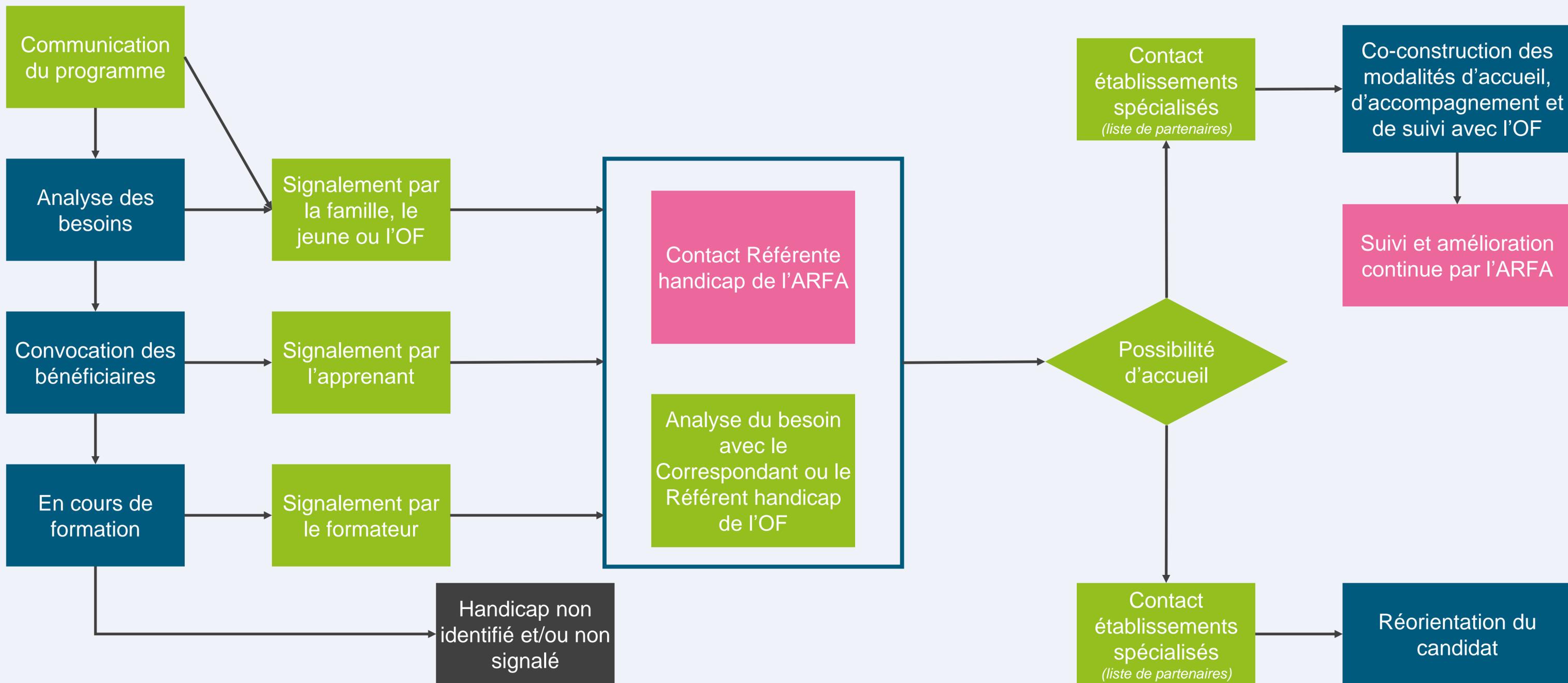
Sonia Hubin

shubin@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 29





Processus PSH





PRFE

Région Île-de-France

03



Définition

Le Programme Régional de Formation pour l'Emploi (PRFE) de la Région Île-de-France est une offre de formations mobilisable pour acquérir des compétences porteuses sur le marché du travail.

Le PRFE est un programme de formations de la Région Île-de-France à destination des demandeurs d'emploi ayant pour objectif l'élévation du niveau de compétence des franciliens afin de favoriser l'accès à l'emploi durable dans les secteurs qui recrutent.



Ces formations sont gratuites, et permettent d'accéder à une rémunération mensuelle, versée par la Région Île-de-France ou France Travail, en fonction du statut de la personne.

Le PRFE propose trois types de parcours de formation, permettant de répondre à des personnes de différents niveaux et dont les durées sont plus ou moins longues :

- Des parcours d'accès à la qualification de 315h maximum qui permettent la montée en compétences des stagiaires afin de leur permettre d'accéder à une formation certifiante ;
- Des parcours certifiants de 1 820h maximum ;
- Des parcours professionnalisant de 420h maximum qui permettent l'acquisition d'une ou plusieurs compétences professionnelles pouvant être valorisées par l'acquisition de CCP.





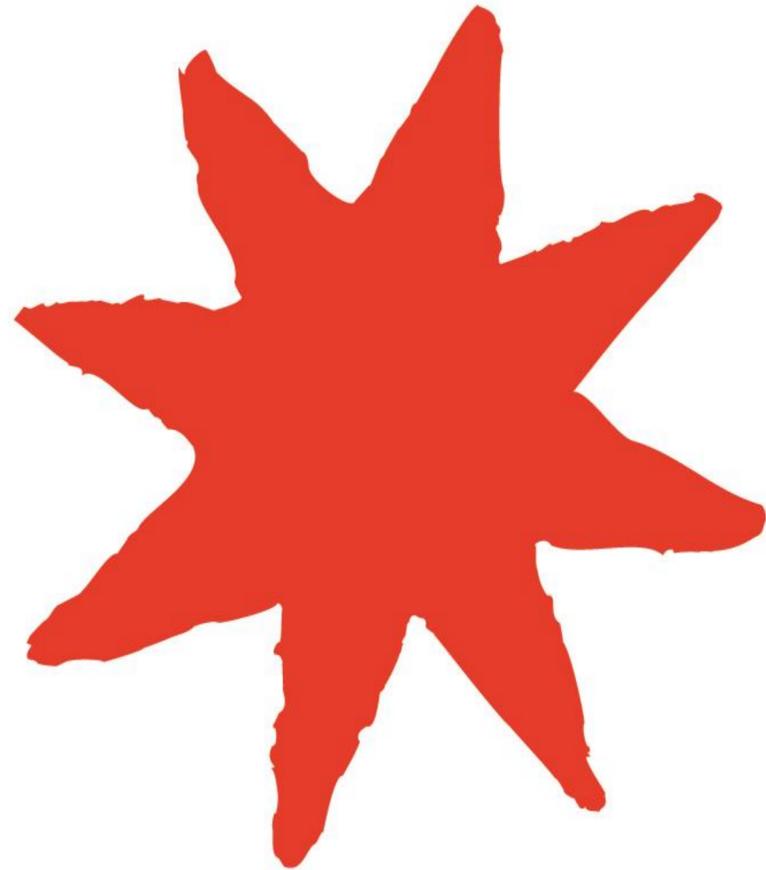
Europe

Mobilisant 539,6 millions d'euros en Île-de-France pour la période de programmation 2021-2027, le Fonds social européen (FSE+) est le fonds le plus mobilisé sur le territoire francilien dans le cadre de la politique de cohésion. Il est géré à la fois par les services déconcentrés de l'État et par les services de la Région Île-de-France, et permet de financer principalement des projets favorisant l'emploi, l'entrepreneuriat, l'inclusion et l'éducation.

Des questionnaires FSE+ devront obligatoirement être remplis en cours de formation : début et fin de formation.



Plateformes



Région
Île de France

Kairos = Outil de France Travail qui permet de faciliter, fluidifier les échanges d'informations entre les organismes de formation et France Travail relatifs aux parcours de formation des demandeurs d'emploi, de leur recrutement à leur entrée en formation.

Defi = Système informatisé de l'Agence de services et de paiement (ASP) pour la rémunération des stagiaires – Dispositif extranet pour la formation et l'indemnisation.

SoWeSign = Application tierce de la Région Île-de-France pour le suivi des présences des stagiaires en centre de formation et en entreprise.



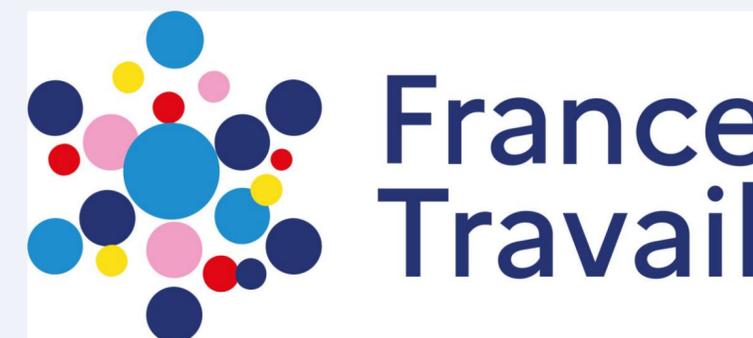
Statut

Lorsqu'un demandeur d'emploi s'engage pour un contrat en alternance dans le cadre de sa formation, son statut évolue en **stagiaire de la formation professionnelle**. Dans ce cas, il doit **informer France Travail de son changement de situation**. Il est classé dans la catégorie 4 des demandeurs d'emploi.

Pour assurer le bon déroulement de la formation, les stagiaires de la formation professionnelle bénéficient de plusieurs droits. En voici quelques-uns :

- Le droit à une formation appropriée.
- Le droit à une supervision et un encadrement de qualité pendant toute la durée de la formation.
- Le droit à une évaluation régulière des connaissances acquises et des progrès en cours de formation.
- Le droit également à une évaluation finale en fin de la formation.
- Le droit à une rémunération.
- Le droit à une protection sociale. En principe, dès que le demandeur d'emploi détient le statut de stagiaire de la formation professionnelle, il est automatiquement affilié à un régime de sécurité sociale. Il bénéficie d'une prise en charge en cas de maladie, de maternité et d'accident de travail.

La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle (RSFP) permet de recevoir un revenu pendant une formation suivie dans le cadre de stages agréés et proposés par l'État ou la Région. Elle concerne les stagiaires qui n'ont pas droit aux allocations d'assurance chômage.





Documents du dispositif

Début de formation

Questionnaire de situation en entrée de formation

Permet de recueillir les données de chaque participant intégrant le dispositif.
Par mail de l'ARFA

Formulaire RS1 (Rémunération)

Permet de mettre en place la rémunération dès l'entrée dans le dispositif.

Documents FSE+ et Région

Actent les engagements des stagiaires au regard des obligations fixées par l'Union européenne et la Région Île-de-France.

En cours de formation

Émargement numérique

En centre ou en entreprise, l'émergence se fait via SoWeSign.
L'absence d'émergence a une répercussion sur la rémunération.

Attestation de visite en entreprise

Acte la visite obligatoire, 1 ou 2 fois selon le parcours, en cours de formation

Fin de formation

Bilan satisfaction stagiaire

Recueille les avis stagiaires concernant la formation.
Par mail de l'ARFA

Questionnaire de situation en sortie

Recueille les données du stagiaire à sa sortie de formation à 3 et 6 mois.
Par mail de l'ARFA

Documents FSE+

Actent les engagements des stagiaires au regard des obligations fixées par l'Union européenne.



Entrée en formation

ARFA → Stagiaire

- Information sur l'entrée dans le dispositif et pour faciliter la mise en place du dossier de rémunération si besoin.
- Décision de prise en charge de la rémunération par la Région Île-de-France via l'ASP.
- Modalités d'obtention de la gratuité transports pour les stagiaires éligibles.
- Questionnaire d'entrée en formation par mail incluant la présentation effectuée.

Organisme de formation → Stagiaire

- Questionnaire FSE+ d'entrée en formation à retourner dûment complété ainsi que la charte d'engagement signée et datée.
- Livret de l'apprenant intégrant les pages de l'ARFA notamment le règlement intérieur.



Rémunération

Les stagiaires du PRFE sont éligibles à une rémunération Région.



La demande de rémunération Région est conditionnée à la réception de :

- Attestation d'inscription à France Travail,
- Attestation de situation à France Travail notifiant le refus d'ARE,
- Attestation sur l'honneur de demande de rémunération Région si perception du RSA en connaissance des risques.

Consulter le montant de la rémunération [sur le site de l'ASP](#).

Théoriquement **le RSA et la rémunération Région ne sont pas cumulables**.

Exceptions possibles : situation personnelle, marié ou non, nombre d'enfants, mère isolée...

En cas de demande de versement de la rémunération Région, cette dernière doit être **déclarée lors de l'actualisation trimestrielle à la CAF**. Cela entraîne généralement un **recalcul des autres aides** (RSA, APL, autres allocations CAF...) qui peut aller jusqu'à l'**arrêt total du RSA**.

Dans ce cas, le stagiaire est contraint de faire une réinscription au RSA en sortie de formation si besoin avec un traitement de dossier très long.



La création d'un compte sur le site de votre rémunération vous permet de récupérer tous vos justificatifs et attestations de paiement :

maremuneration.iledefrance.fr



Émargements

Émargement numérique

Centre de formation et entreprise

- Signatures matin et après-midi ;
- S'assurer que son nom et prénom sont correctement orthographiés ;
- Signer obligatoirement.



Une absence de signature ou de mention d'absence justifiée, a un impact immédiat sur la rémunération.





Transport

Le forfait Imagine R pour voyager à tarif réduit sur les réseaux franciliens étant réservé aux scolaires, étudiants et apprentis, la Région Île-de-France a mis en place un « forfait gratuit jeunes en insertion ». Celui-ci permet à certains jeunes stagiaires de la formation professionnelle continue de voyager gratuitement, sur tous les modes de transport en commun (métro, bus, train, rer, tram express, tram), pendant toute la durée de leur formation. Ce forfait est valable un mois, rechargeable chaque mois jusqu'à la fin du stage.



2 situations d'éligibilité

- Le stagiaire perçoit la rémunération Région – gratuité automatique
- Le stagiaire est âgé de moins de 26 ans et perçoit l'ARE, l'ASS ou le RSA – justificatifs à transmettre à l'ARFA

Dès que le critère d'éligibilité est rempli, l'ARFA se charge des modalités administratives puis le stagiaire reçoit via l'ARFA un courrier d'Île-de-France Mobilités avec les consignes à suivre pour charger gratuitement son pass Navigo.

Si le stagiaire est âgé de plus de 26 ans, il peut prendre contact avec [Solidarité Transport](#) pour étudier une prise en charge même partielle.



Fin de formation

ARFA → Stagiaire

- Bilan de satisfaction de fin de formation ;
- Questionnaire de situation à 3 mois et à 6 mois.

Organisme de formation → Stagiaire

- Questionnaire FSE+ de sortie de formation à retourner dûment complété ;
 - Attestation de fin de formation ;
 - Attestation de compétences ;
 - Attestation de résultat .
- Ces attestations formatées par la Région actent la fin de la formation.





Lutte contre le harcèlement

Le harcèlement est une forme de violence récurrente qui peut être verbale, physique ou psychologique.



Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions de travail pouvant aboutir à :

- une atteinte à ses droits et à sa dignité,
- une altération de sa santé physique ou mentale,
- ou une menace pour son évolution professionnelle.

Ces agissements sont interdits, même en l'absence de lien hiérarchique entre vous et l'auteur des faits.

exemples

- Insultes régulières et répétées.
- Communications ou messages téléphoniques intempestifs.
- Réflexions déplacées vis à vis d'un genre.

Si vous êtes victime de harcèlement, vous pouvez bénéficier de la protection de la loi.

Deux numéros d'aide

119

Le 119 est ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger.

3018

Le 30 18 est un numéro d'écoute destiné aux jeunes victimes et / ou aux témoins de cyberharcèlement et de toutes formes de violences sur internet : revenge porn, chantage à la webcam, usurpation d'identité, exposition à des contenus violents.

Vos contacts

Toute l'équipe de l'ARFA reste mobilisée aux côtés de ses apprentis :

01 42 45 92 30

www.arfa-idf.asso.fr





Sécurité en milieu professionnel

L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.

Les risques professionnels pour chaque poste de travail sont consignés dans un document appelé document unique d'évaluation des risques (DUERP). Tout salarié et toute personne placée sous l'autorité de l'employeur sont concernés par la santé et la sécurité au travail.

Obligations de l'employeur

Actions de prévention des risques professionnels

- Risques de chutes de hauteur ;
- Risques d'entrée en contact avec un élément en fonctionnement sur une machine ;
- Risques psychosociaux tels la surcharge de travail, agression et violence interne et/ou externe ;
- Risques chimiques ;
- Dispositions relatives à l'exposition à certains facteurs de risques professionnels.

Actions d'information et de formation

L'employeur doit mettre en place des actions d'information et de formation au profit de tous ses salariés.

Organisation et moyens adaptés

Par exemple modifier les horaires de travail dans le cadre des conditions atmosphériques.

Évaluation des risques dans l'entreprise

L'employeur doit éviter les risques. Si ce n'est pas possible, il doit évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures de prévention.





Mixité & Égalité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail bénéficie autant aux salariés qu'aux entreprises, en permettant d'améliorer la qualité de la vie au travail de même que la performance, l'innovation et l'attraction d'une entreprise.

Définitions

Mixité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

Égalité

l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale.





FOAD

La formation ouverte et à distance (FOAD) est un dispositif de formation souple qui répond aux besoins individuels ou collectifs en termes de compétences professionnelles.

Une partie minoritaire de votre formation peut faire appel à la FOAD.

Cela implique des apprentissages individualisés et un accès à des ressources locales ou à distance. Contrairement à la formation traditionnelle, la FOAD n'est pas nécessairement exécutée sous le contrôle permanent d'un formateur. Ce dispositif vous accompagne dans votre processus de développement des connaissances en s'adaptant à votre quotidien et en vous proposant des contenus ciblés et pertinents.

Accompagnement

L'organisme de formation s'engage à apporter toute l'assistance nécessaire à l'apprenti :

- Avant l'utilisation en présentant le système ;
- Pendant la formation en assurant un tutorat de type « hot-line » ;

De plus, l'organisme de formation veille à l'utilisation effective de la plateforme (assiduité réelle) pour s'assurer du développement effectif des compétences.



Partenaires



L'association Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif et éducatif.



Les Missions Locales accompagnent les jeunes de moins de 25 ans dans la recherche d'un emploi.



En Voiture Simone permet de passer son permis de conduire pour 639€ en boîte manuelle et 539€ en boîte automatique grâce au code de réduction « ARFA ».



PSL Francilien vous accompagne dans la recherche d'un emploi via sa plateforme lesportrecrute.fr.



France Travail vous accompagne dans la recherche d'un emploi.



Vous avez la possibilité de profiter de tarifs réduits au théâtre de Paris-Villette (9€ au lieu de 13€).



Le Permis Libre permet de passer son permis de conduire pour 859€ en boîte manuelle et 650€ en boîte automatique.



Walt crée le lien entre les différents acteurs de l'alternance avec les jeunes en quête d'informations, d'orientation et en recherche de formation pré ou post-bac.



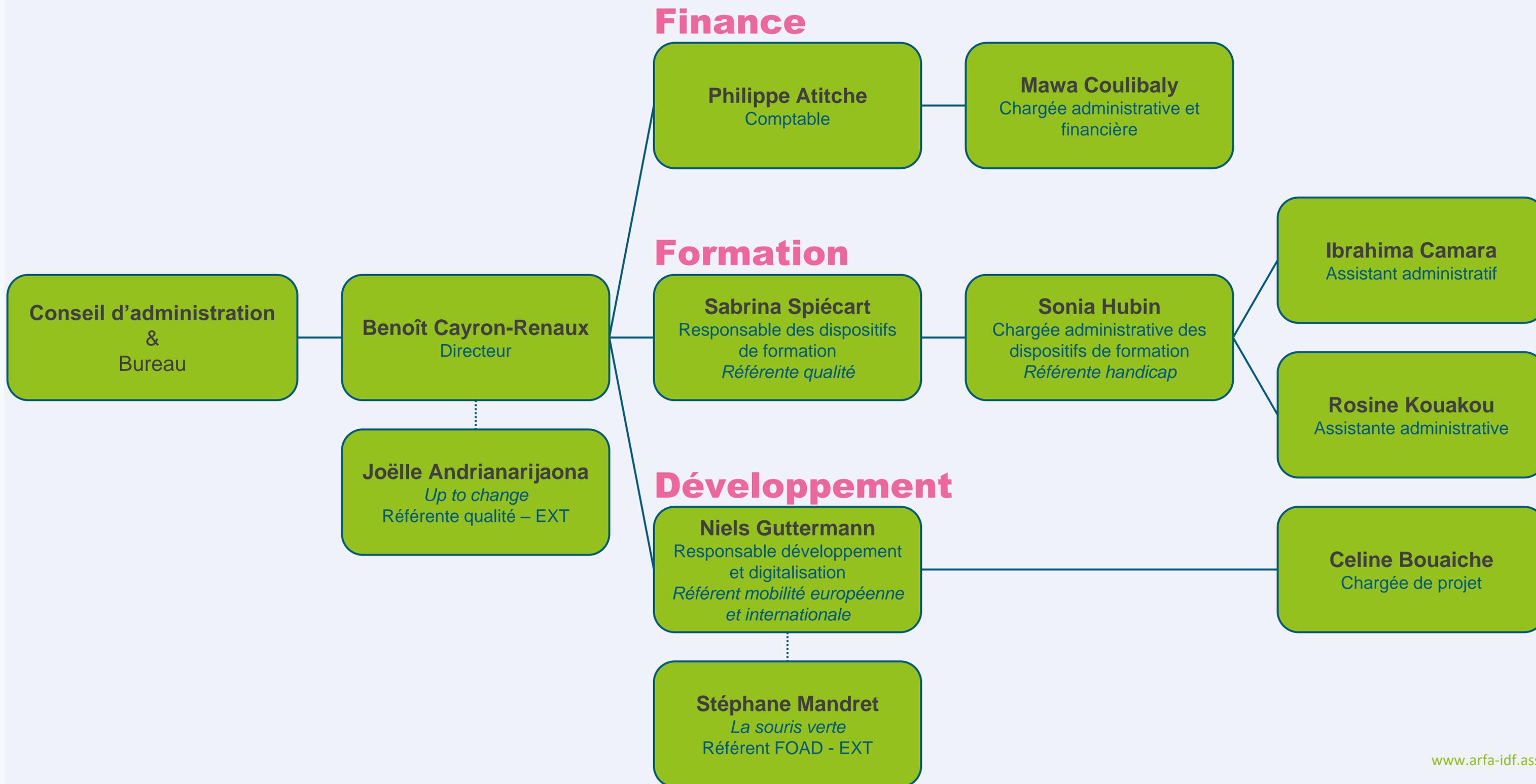
Contacts

04





Organigramme de l'ARFA





Contacts privilégiés

Entrée générique

formation@arfa-idf.asso.fr



Sabrina Spiécart

Supervision des dispositifs

sspiecart@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 32



Sonia Hubin

Référente handicap

Rémunération & Gratuité transport

shubin@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 29



Mawa Coulibaly

Référente PRFE Région Île-de-France

mcoulibaly@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 27

 **Merci**



www.arfa-idf.asso.fr